

RCS : SAINTES
Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00058
Numéro SIREN : 514 106 467
Nom ou dénomination : 2C SOLAR

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2020 sous le numéro de dépôt 4567

ZAC Recouvrance
6 Impasse Recouvrance
17100 SAINTES

Tél :05.46.74.02.55

e-mail : contact@cassiopee-expertise.fr

SAS au capital de 38 112 €
R.C. Saintes B 527 380 307

Copie certifiée conforme

SAS 2C SOLAR

Le Biffou

17380 TONNAY BOUTONNE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2C SOLAR

Néant * 1

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9 J Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 J

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
	Production vendue { biens services * }	215		214		
		217		218	139 949	142 431
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	139 949	142 431

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	8 892	9 225
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	2 636	244	6 731	6 602
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements *			254	35 805	35 805
	Dotations aux provisions			256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262			
	260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	51 428	51 632	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) 270 88 522 90 799

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	12 661	14 113
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	0	1
		348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	5 500	4 601	

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII) 310 70 360 72 084

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 70 360 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	5 500	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138 39 194
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991
	Divers* ZFANG dont (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D				Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 352 36 666 354

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 370 36 666 372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	46 868		
Constructions sur sol propre	629 909		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 050		
Installations générales agencements aménagements divers	18 190		
Matériel de transport	2 500		
TOTAL	698 516		
TOTAL GENERAL	698 516		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			46 868	46 868
Constructions sur sol propre			629 909	629 909
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 050	1 050
Installations générales agencements aménagements divers			18 190	18 190
Matériel de transport			2 500	2 500
TOTAL			698 516	698 516
TOTAL GENERAL			698 516	698 516

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	7 437	1 764		9 201
Constructions sur sol propre	223 720	31 510		255 230
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	589	210		799
Installations générales agencements aménagements divers	10 079	1 821		11 900
Matériel de transport	1 487	500		1 987
TOTAL	243 312	35 805		279 117
TOTAL GENERAL	243 312	35 805		279 117

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	1 764				
Constructions sur sol propre	31 510				
Instal.techniques matériel outillage indus.	210				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 821				
Matériel de transport	500				
TOTAL	35 805				
TOTAL GENERAL	35 805				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	68 265	68 265	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 022	1 022	
Charges constatées d'avance	3 014	3 014	
TOTAL	72 301	72 301	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	163	163		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	408 435	53 493	218 851	136 091
Fournisseurs et comptes rattachés	3 079	3 079		
Impôts sur les bénéfices	899	899		
Groupe et associés	9	9		
TOTAL	412 586	57 644	218 851	136 091
Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 014			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau		
Mobilier		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 529
Total	1 529

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	163
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 848
Total	2 011

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 014
Total	3 014

2C SOLAR

Société Par Actions Simplifiée au capital de 15 000.00 €

Siège social : Le Biffou

17380 TONNAY BOUTONNE

514 106 467 RCS SAINTES

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 26 JUIN 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 70 360.09 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 70 360.09 €
- Une somme de70 360.09 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2018

- Dividende global distribué :..... 100 000.00 €

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué :..... 120 000.00 €

Exercice : 31/12/2016

- Dividende global distribué :..... 0.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

Le président